

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE APRÈS LES ORDONNANCES MACRON

Suite aux ordonnances Macron, quelles sont les nouvelles IRP dans l'entreprise ?

- Le CSE (Comité social et économique)
 - Missions
 - Fonctionnement
 - Mise en place
 - Quels sont les éléments importants en vue de la négociation qui met en place le CSE ?
- Les nouveaux thèmes de la négociation dans l'entreprise,
 - Quelle articulation entre la branche et l'entreprise ?
 - Quelles conséquences possibles sur le contrat de travail ?

Les dates, au choix :

- Mardi 16 janvier 2018
- Jeudi 18 janvier 2018
- Mardi 23 janvier 2018
- Jeudi 1er février 2018
- Lundi 5 février 2018
- Jeudi 15 février 2018
- Jeudi 8 mars 2018
- Jeudi 29 mars 2018
- Jeudi 19 avril 2018
- Mardi 24 avril 2018
- Jeudi 17 mai 2018
- Jeudi 7 juin 2018
- Mercredi 4 juillet 2018

Préquis : stage d'une journée à destination des militants amenés à négocier dans leur entreprise.

REPRÉSENTATION DU PERSONNEL DANS L'ENTREPRISE

- Hiérarchie des sources de droit.
- Preamble juridique :
 - valeur du contrat de travail, des accords d'entreprise et de la convention collective.
 - la représentativité syndicale, la négociation collective.

Se munir impérativement d'un Code du travail.

Les dates, au choix :

- Jeudi 15 et vendredi 16 février 2018
- Lundi 16 et mardi 17 avril 2018
- Jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin 2018

Rappel du préalable requis : la participation au stage d'initiation « Ouverture sur le syndicalisme » est impérative pour s'inscrire à cette session.

LE COMITÉ D'ENTREPRISE/CSE

- La structure du CE :
 - composition et organisation, rôle de chacun, moyens de fonctionnement.
 - la personnalité civile et juridique.
- Les attributions du CE :
 - rôles, réunions, délibérations.
- Récapitulatif.
- Le CE et la formation professionnelle :
 - obligations légales : les réunions du CE et les documents remis par l'employeur,
 - la formation professionnelle : un enjeu syndical ?
- Les emplois des fonds d'Action Logement, Les droits des salariés :
 - mobilité, emménagement, travaux, prêt accession, investissement locatif, sécurisation.

Les dates, au choix :

- Mardi 13 et mercredi 14 février 2018
- Mardi 6 et mercredi 7 mars 2018
- Jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018
- Mardi 22 et mercredi 23 mai 2018

Stage ouvert aux membres d'un CE, élus ou désignés, et aux candidats sur les listes des élections à venir.

Rappel du préalable requis : la participation au stage d'initiation « Ouverture sur le syndicalisme » est impérative pour s'inscrire à cette session.